COMMUNIQUÉ DE PRESSE | www.actiris.be

actiris.brussels
au coeur de l'emploi

2017 débute par une nouvelle baisse du chômage et du chômage des jeunes

Bruxelles, 2 février 2017 – Fin janvier, Bruxelles comptait 96.089 chercheurs d'emploi, soit un taux de chômage de 17,5%. Cette 27ème baisse successive du chômage correspond à une diminution de 4.382 personnes par rapport à 2016 (-4,4%), de 12.132 personnes par rapport à 2015 (-11,2%) et de 15.946 personnes par rapport à 2014 (-14,2%).

Le chômage des jeunes, en baisse annuelle continue depuis 44 mois, atteint quant à lui un taux de 26,5%. Bruxelles compte 10.792 jeunes chercheurs d'emploi, soit 758 de moins que l'an dernier (-6,6%), 2.145 de moins qu'en janvier 2015 (-16,6%) et 3.722 de moins qu'en janvier 2014 (-25,6%).

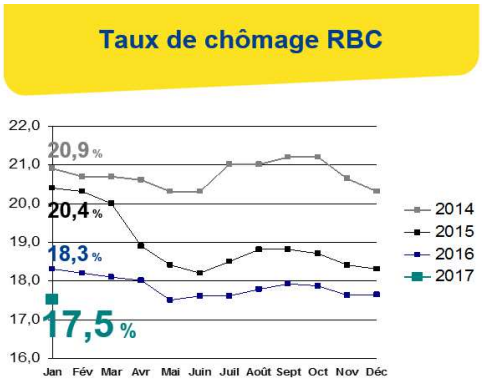

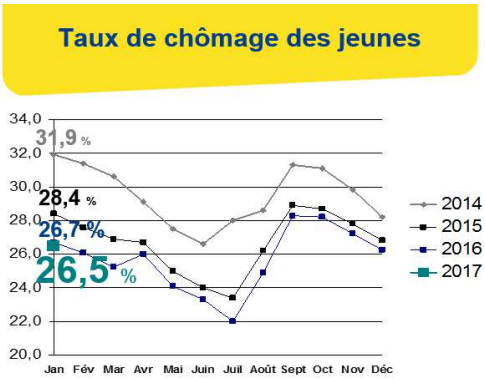

Évolution du taux de chômage

Fin janvier 2017, le taux de chômage en Région bruxelloise s'établit à 17,5% (17,1% pour les hommes et 18,0% pour les femmes). En janvier 2016, le taux de chômage s'établissait à 18,3%.

Le taux de chômage est mesuré sur la base des dernières données disponibles relatives à la population active qui tiennent compte des évolutions récentes de l'emploi bruxellois. La population active est calculée à partir des données actualisées de la Banque nationale et de l'Enquête sur les Forces de Travail du SPF Économie. Sur la base des données de l'Enquête sur les Forces de travail, on constate que la population active occupée a, en Région bruxelloise, augmenté en 2015 de 1,5% par rapport à l'année précédente (+0,6% pour l'ensemble de la Belgique).

Évolution du nombre de chercheurs d'emploi

Fin janvier 2017, on dénombre en Région de Bruxelles-Capitale 96.089 chercheurs d'emploi inoccupés (DEI), soit une diminution de 4.382 personnes par rapport à l'année précédente (-4,4%).

On compte au cours du mois de janvier 12.190 entrées dans le chômage (9.940 réinscriptions et 2.250 nouvelles inscriptions) contre 12.837 sorties, soit une baisse sur une base mensuelle du nombre de DEI de 647 personnes (-0,7%).

Les principales caractéristiques et évolutions du chômage en Région de Bruxelles-Capitale sont fournies dans le tableau suivant à titre indicatif.

Tableau 1 : Principales caractéristiques et évolutions du chômage en Région de Bruxelles-Capitale – janvier 2017

		janvier 2017	Proportion	Diff. mensuelle	en %	Diff. annuelle	en %
Demandeurs d'emploi inoccupés (DEI)		96.089	100,0%	-647	-0,7%	-4.382	-4,4%
Catégorie	DEDA[1]	63.916	66,5%	227	0,4%	-2.838	-4,3%
	Jeunes en stage d'insertion professionnelle[2]	5.771	6,0%	117	2,1%	-183	-3,1%
	Autres DEI	26.402	27,5%	-991	-3,6%	-1.361	-4,9%
Sexe	Hommes	50.854	52,9%	-171	-0,3%	-2.368	-4,4%
	Femmes	45.235	47,1%	-476	-1,0%	-2.014	-4,3%
Age	- 25 ans	10.792	11,2%	104	1,0%	-758	-6,6%
	25 - 49 ans	62.513	65,1%	-614	-1,0%	-3.447	-5,2%
	50 ans +	22.784	23,7%	-137	-0,6%	-177	-0,8%
Durée d'inoccupation	- 1 an	36.357	37,8%	58	0,2%	-574	-1,6%
	1 - 2 ans	14.771	15,4%	-90	-0,6%	-915	-5,8%
	2 ans +	44.961	46,8%	-615	-1,3%	-2.893	-6,0%
Niveau d'études	Faible	63.574	66,2%	-205	-0,3%	-3.121	-4,7%
	Moyen	19.379	20,2%	-13	-0,1%	-398	-2,0%
	Élevé	13.136	13,7%	-429	-3,2%	-863	-6,2%
Taux de chômage	Total	17,52		-0,12		-0,78	
	Hommes	17,12		-0,06		-0,93	
	Femmes	17,99		-0,19		-0,60	

Source : Actiris

On dénombre en Région bruxelloise 63.916 chercheurs d'emploi demandeurs d'allocations (DEDA), 5.771 jeunes en stage d'insertion professionnelle et 26.402 autres chercheurs d'emploi inscrits librement ou obligatoirement.

On retrouve dans cette dernière catégorie (« autres DEI ») des personnes qui n'ont pas encore reçu d'allocation de chômage (qui ont introduit une demande auprès de l'Onem), des personnes ayant été exclues des allocations de chômage et qui sont venues se réinscrire auprès d'Actiris, des personnes bénéficiant d'un revenu d'intégration sociale ou encore des personnes qui n'ont aucun revenu de remplacement. Il est à noter qu'une partie importante de ces CE dépendent des CPAS ou n'ont encore aucun revenu de remplacement.

On compte par ailleurs 10.792 chercheurs d'emploi de moins de 25 ans et 36.357 chercheurs d'emploi inscrits depuis moins d'un an.

On constate une diminution de 4,3% sur base annuelle du nombre de chercheurs d'emploi indemnisés (DEDA). On constate aussi une diminution annuelle du nombre de jeunes en stage d'insertion professionnelle (-183 unités, -3,1%). Quant aux autres chercheurs d'emploi, leur nombre a diminué de 4,9% sur base annuelle.

[1] DEDA : demandeurs d'emploi demandeurs d'allocations, soit les chercheurs d'emploi pour lesquels Actiris a été informé par l'ONEM qu'ils percevaient des allocations de chômage.

[2] Le régime des allocations octroyées aux jeunes sortant des études est modifié à partir du 1er janvier 2012. Dorénavant, les allocations d'attente et le stage d'attente s'appellent « allocations d'insertion » et « stage d'insertion professionnelle ».

Tableau 2 : Principales caractéristiques et évolutions du chômage des jeunes en Région de Bruxelles-Capitale – janvier 2017

		janvier 2017	Proportion	Diff. mensuelle	en %	Diff. annuelle	en %
DEI < 25 ans		10.792	100,0%	104	1,0%	-758	-6,6%
Catégorie	DEDA	3.042	28,2%	108	3,7%	-658	-17,8%
	Jeunes en stage d'insertion professionnelle	4.440	41,1%	69	1,6%	9	0,2%
	Autres DEI	3.310	30,7%	-73	-2,2%	-109	-3,2%
Sexe	Hommes	5.854	54,2%	120	2,1%	-219	-3,6%
	Femmes	4.938	45,8%	-16	-0,3%	-539	-9,8%
Durée d'inoccupation	- 1 an	10.792	100,0%	104	1,0%	-758	-6,6%
	1 - 2 ans	7.455	69,1%	87	1,2%	-139	-1,8%
	2 ans +	1.748	16,2%	33	1,9%	-191	-9,9%
Niveau d'études	Faible	1.589	14,7%	-16	-1,0%	-428	-21,2%
	Moyen	6.072	56,3%	196	3,3%	-551	-8,3%
	Élevé	3.957	36,7%	23	0,6%	-103	-2,5%

Source : Actiris

Sur base mensuelle, on relève une augmentation du nombre de jeunes chercheurs d'emploi de 104 unités (+1,0%). Par contre sur base annuelle, on observe une diminution du chômage des jeunes (-758 DEI, soit -6,6%) par rapport au mois de janvier 2016. Le taux de chômage des jeunes est passé ainsi sur un an de 26,7% en janvier 2016 à 26,5% en janvier 2017, affichant donc une baisse de 0,2 point par rapport à l'année passée.

Évolution des offres d'emploi

Au cours du mois de janvier 2017, Actiris a reçu un total de 12.983 offres d'emploi[3]. Il s'agit du nombre global d'offres reçues, comprenant outre les OE reçues directement par Actiris, les OE reçues par l'intermédiaire du Forem et du VDAB dans le cadre de la mobilité interrégionale des chercheurs d'emploi mais également les OE reçues par l'intermédiaire de sites partenaires (actuellement via Jobat). Le nombre d'offres concernant des postes de travail situés en Région bruxelloise s'élève à 4.346.

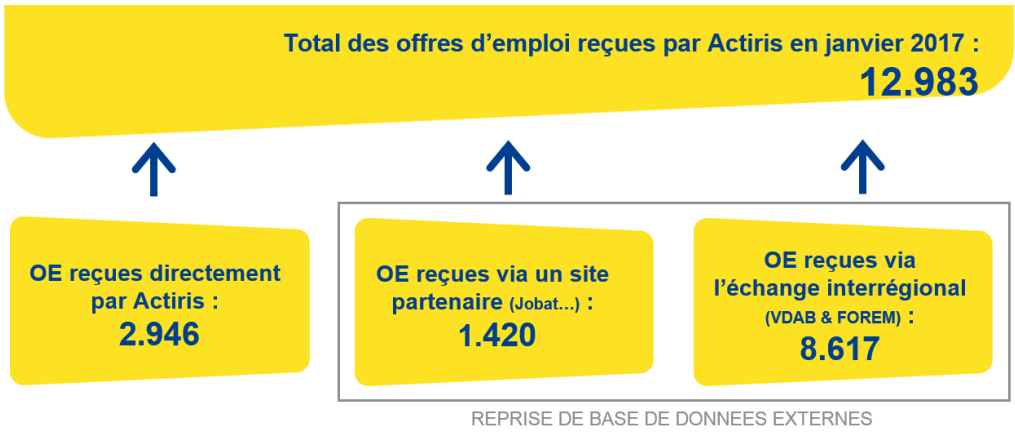

Durant le mois de janvier 2017, Actiris a reçu directement 2.946 offres d'emploi. Ceci correspond à une augmentation de 706 unités par rapport aux offres d'emploi reçues l'année précédente au cours du même mois. On comptabilise par ailleurs 1.691 offres d'emploi satisfaites au cours de ce mois, ce qui correspond à une augmentation de 50 unités par rapport à l'année précédente. Enfin, en janvier 2017, Actiris a traité 1.103 offres « Select Actiris » (c'est-à-dire confiées en présélection et prérecrutement gratuits à Actiris), ce qui correspond à une augmentation de 29,5% par rapport à l'année passée.

[3] A partir de janvier 2016, les offres d'emploi reçues du VDAB et du Forem sont comptabilisées sur base du nombre de postes indiqué dans l'offre d'emploi et plus sur base du nombre d'offres d'emploi distinctes reçues.

Pour plus d'info & contact :

Jan Gatz – Porte-parole d'Actiris
Tel. 02 505 78 09 – 0479 407 568
jgatz@actiris.be

Concernant Actiris

Actiris est l'Office Régional Bruxellois de l'Emploi. En tant que service public de l'emploi, Actiris est l'acteur principal et le fournisseur de solutions pour l'emploi dans la Région de Bruxelles-Capitale. Actiris concentre ses actions et moyens sur deux missions: garantir le matching entre employeurs et chercheurs d'emploi et organiser la transition vers l'emploi. Actiris est également mandaté pour la coordination de l'Observatoire bruxellois de l'Emploi.

Pour plus d'informations: www.actiris.be.